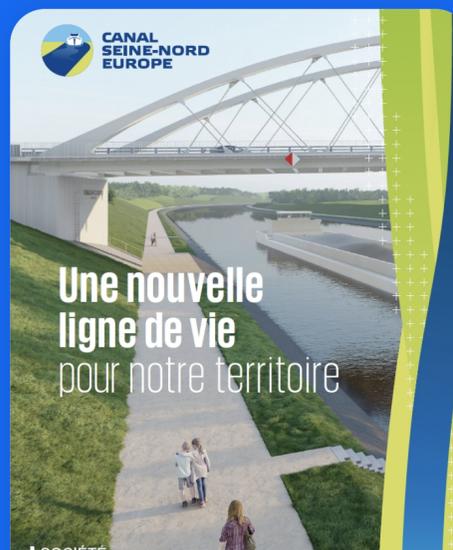


🏠 Accueil

L'ESSENTIEL DU CANAL

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut velit ante, ornare non blandit ac, elementum vitae arcu. Integer commodo, lorem imperdiet luctus pellentesque, sem dui tincidunt justo, sit amet congue ligula metus ac diam. Cras vitae gravida ligula. Etiam non risus quis erat elementum sollicitudin ac et nibh. Phasellus non velit eget justo elementum consequat vulputate vel massa. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut velit ante, ornare non blandit ac, elementum vitae arcu. Integer commodo, lorem imperdiet luctus pellentesque, sem dui tincidunt justo, sit amet congue ligula metus ac diam.



Une nouvelle ligne de vie



Le Canal avec moi



Le Canal demain



107 KM DE CANAL

de Compiègne à Aubencheul-au-Bac



64 COMMUNES

des Hauts-de-France traversées



54 MÈTRES

de large et 4,5 mètres de profondeur



7 MÈTRES

de hauteur libre sous les ponts



6000 PERSONNES

mobilisées sur le chantier

À DECOUVRIR



Les vidéos 3D du Canal



La carte générale du Canal



Les cartes et infos par territoire

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE

...pour l'agriculture et les Hauts-de-France avec des emplois plus compétitifs

Pour l'approvisionnement et la distribution de produits agricoles, industriels et commerciaux, les Hauts-de-France en empruntant le Canal Seine-Nord Europe, direct au cœur de nos territoires et ports de la Mer du Nord et donc à de nombreux pays en Europe et dans le monde. Avec le Canal Seine-Nord Europe, les Hauts-de-France seront ainsi plus attractifs, développeront et créeront des emplois dans les Hauts-de-France desservis par le Canal.

Un grand projet en une fois



Un Canal engagé pour l'environnement

Projet écologique par nature, le Canal Seine-Nord Europe est pensé à travers une démarche environnementale ambitieuse qui se décline à chaque étape: conception, réalisation et exploitation du Canal.

En plus de contribuer à la transition écologique et énergétique, il s'engage pour la protection des paysages des Hauts-de-France, pour la préservation de la ressource en eau et pour le maintien, et même à terme, l'amplification de la biodiversité du territoire. Le Canal Seine-Nord Europe a vocation à être un « Canal vivant », lieu d'accueil et de vie de multiples espèces animales et végétales.



Un Canal engagé à vos côtés

La belle aventure Canal Seine-Nord Europe est lancée et elle se vivra avec vous ! La Société du Canal Seine-Nord Europe et ses partenaires sont mobilisés pour associer les habitants des Hauts-de-France à la réalisation de cette infrastructure majeure.

En travaillant sur le chantier, à travers les quelque 3000 emplois créés et les formations professionnelles pour y accéder, ou en participant aux rendez-vous d'information et de dialogue mis en place, montez à bord de ce projet d'avenir pour notre territoire !

#LeCanalAvecMoi

Les acteurs du territoire aux commandes

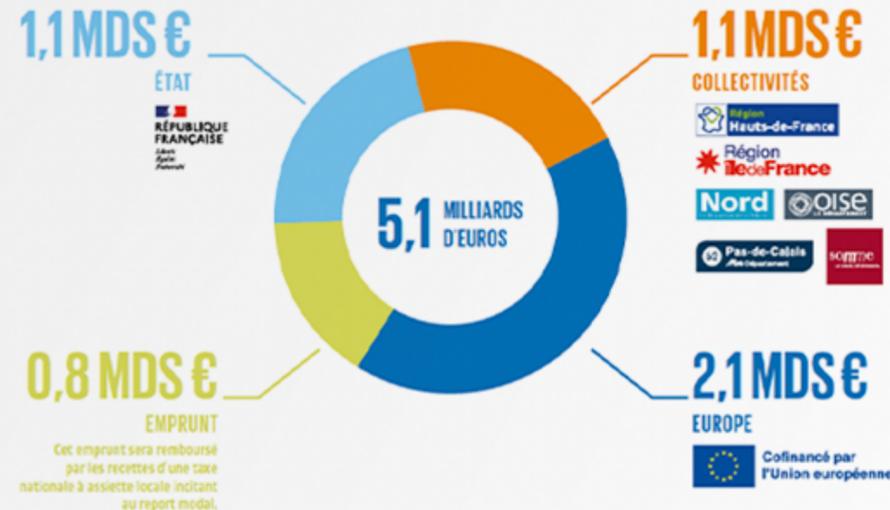
Maître d'ouvrage du projet, la Société du Canal Seine-Nord Europe est pilotée par la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et avec le soutien de l'Europe. Elle conçoit et met œuvre le projet au plus près des besoins de notre territoire et de ses habitants, notamment grâce à la démarche Grand Chantier. Une fois le Canal réalisé, sa gestion sera confiée à Voies Navigables de France.

C'est pour quand ?

Le Canal sera mis en service en 2030. Les premiers travaux ont démarré en 2021 entre Compiègne et Passel, dans l'Oise. Ils se poursuivront à partir de 2024 entre Passel et Aubencheul-au-Bac, à l'issue des phases d'études et d'instructions réglementaires.

Qui finance le Canal ?

Un investissement de 5,1 milliards d'euros réparti entre l'Europe, les collectivités et l'État français.



Flashez ce code pour obtenir le document sur votre smartphone





d'un grand réseau européen de transport

Video player controls including play, pause, and volume icons, and a progress bar.

🏠 Accueil

← L'essentiel du Canal

LES VIDÉOS 3D DU CANAL



Présentation du secteur 1

18 km de canal entre
Compiègne et Passel

Dans le Compiégnois – de Compiègne à Passel



Présentation du secteur 2

dans le Noyonnais

NB : La représentation des parcelles agricoles est à l'état actuel et ne tient pas compte du futur découpage parcellaire issu de l'aménagement foncier en cours, qui impliquera également un nouveau réseau de chemins agricoles

Dans le Noyonnais – de Passel à Libermont



Présentation du secteur 2

dans la Somme

NB : La représentation des parcelles agricoles est à l'état actuel et ne tient pas compte du futur découpage parcellaire issu de l'aménagement foncier en cours, qui impliquera également un nouveau réseau de chemins agricoles

Dans la Somme – de Libermont à Cléry-sur-Somme



Prés du s

en Haute

NB : La représentation des parcelles agricoles est à l'état actuel et ne tient pas compte du futur découpage parcellaire issu de l'aménagement foncier en cours, qui impliquera également un nouveau réseau de chemins agricoles

Dans la
Mananc



À DECOUVRIR

🎥 Les vidéos 3D du Canal

📍 La carte générale du Canal

📍 Les cartes et infos par territoire



Berge aménagée pour faciliter la traversée du canal par la faune



LA CARTE GÉNÉRALE DU CANAL

X Fermer



Cliquez sur les chiffres pour découvrir les ouvrages



LA CARTE GÉNÉRALE DU CANAL

X Fermer





1

ÉCLUSE DE MONTMACQ / CAMBRONNE-LÈS-RIBÉCOURT

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut velit ante, Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut velit ante, ornare non blandit ac, elementum vitae arcu. Integer commodo, lorem imperdiet luctus pellentesque, sem dui tincidunt justo, sit amet congue ligula metus ac diam. Cras vitae gravida ligula. Etiam non risus quis erat elementum sollicitudin ac et nibh. Phasellus non velit eget justo elementum consequat vulputate vel massa. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut velit ante, ornare non blandit ac, elementum vitae arcu.



- Rivières et canaux
- Retenue d'eau de Louette
- Écluses
- Quais
- Plaisance
- Espaces naturels

Écluse de jonction

Voies ferrées

Ports intérieurs



Aménagement de 11,5 km de berges lagunées sur le secteur 1

1

ÉCLUSE DE MONTMACQ / CAMBRONNE-LÈS-RIBÉCOURT

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut velit ante, Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut velit ante, ornare non blandit ac, elementum vitae arcu. Integer commodo, lorem imperdiet luctus pellentesque, sem dui tincidunt justo, sit amet congue ligula metus ac diam. Cras vitae gravida ligula. Etiam non risus quis erat elementum sollicitudin ac et nibh. Phasellus non velit eget justo elementum consequat vulputate vel massa. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut velit ante, ornare non blandit ac, elementum vitae arcu.



- Rivières et canaux
- Retenue d'eau de Louette
- Écluses
- Quais
- Plaisance
- Espaces naturels

- Écluse de jonction
- Voies ferrées
- Ports intérieurs

Accueil

← L'essentiel du Canal

LES CARTES PAR TERRITOIRE

Le Compiègnois

- 18,6 KM longueur
- 7 ponts routiers
- 12 communes
- 1 écluse (Montmacq)
- 3 quais
- 391 HA d'aménagements
- 19 sites de berges larges
- 11,5 KM de berges larges
- 4,5 HA d'aménagements

Le Noyonnais

- 15 KM longueur
- 13 communes
- 2 écluses
- 10 points riverains
- 1 pont routier
- 1 pont ferroviaire
- 1 chemin de service
- 2 bassins de virement
- 2 zones de compensation écologique
- 3250M de berges larges
- 2,5 HA d'aménagements

Le Santerre Haute-Somme

- 18,6 KM longueur
- 7 franchissements
- 12 communes
- 1 écluse (Montmacq)
- 3 nouveaux quais
- 391 HA d'aménagements
- 19 sites de berges larges
- 11,5 KM de berges larges
- 4,5 HA d'aménagements

L'Artois

- 18,6 KM longueur

À DECOUVRIR

Les vidéos 3D du Canal

La carte générale du Canal

Les cartes et infos par territoire







© Francis Comon

LE CA EURO AUBE

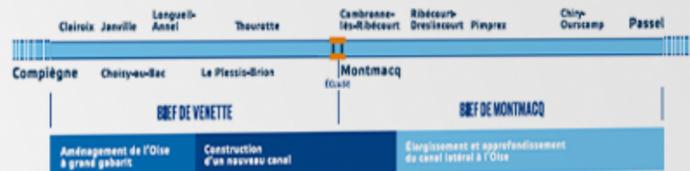
Chaînon manquant
vient concrétiser
à grand gabarit.
le Canal Seine-Nord
à Aubencheul-au-



107 KM DE CANAL
de Compiègne à
Aubencheul-au-Bac

4

Sur son secteur 1, le Canal Seine-Nord Europe (CSNE) se compose de deux biefs – ou portions de canal – en amont et en aval de l'écluse de Montmacq. Trois méthodes de réalisation sont utilisées sur le tracé qui emprunte la rivière Oise avant Le Plessis-Brion, retrouve le canal latéral à l'Oise (CLO) après Cambronne-lès-Ribécourt et s'insère entre les deux voies d'eau au sein d'une partie centrale à créer.



LE BIEF AVAL, ENTRE COMPIÈGNE ET MONTMACQ

Ce tronçon du secteur 1 du CSNE est une extension de l'actuel bief de Venette. Long de 8,5 km, il s'étend entre la confluence des rivières Oise et Aisne sur la commune de Compiègne et l'écluse de Montmacq. Jusqu'à Le Plessis-Brion, son aménagement consiste à canaliser et élargir l'Oise pour l'ouvrir à la navigation à grand gabarit. Entre Le Plessis-Brion et Montmacq, un canal, distinct de l'Oise, est créé. Il s'inscrit entre le canal latéral à l'Oise et la rivière Oise dont le cours est détourné (résindé) vers l'est sur presque 5 km.



6

LE BIEF AMONT, ENTRE MONTMACQ ET PASSEL

Le second bief du secteur 1 du Canal représente 10,1 km entre l'écluse de Montmacq et le bassin de virement situé à Passel. Jusqu'à Ribécourt-Dreslincourt, il s'agit d'une portion de canal créée en remblai, c'est-à-dire entre deux talus étanches pour augmenter la résistance du bief aux crues. Après Ribécourt, le Canal suit l'actuel canal latéral à l'Oise, élargi et approfondi pour correspondre aux caractéristiques d'un canal à grand gabarit. Le bief de Montmacq s'étendra à terme jusqu'à l'écluse de Noyon sur le secteur 2.

LES AMÉNAGEMENTS AVANT TRAVAUX

Les travaux d'infrastructure du Canal sont précédés d'indispensables aménagements préparatoires. Deux giratoires ont été réalisés en 2021, dont celui sur Ribécourt qui amorce le boudage de la voie industrielle entre les deux rives du Canal, pour dévier le trafic de camions. La construction des quais de Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez sur le CLO permettra le transbordement des déblais et matériels en phase de chantier. Enfin, le rescindement de l'Oise doit libérer l'emplacement de l'écluse de Montmacq, avec le rétablissement de la RD 66 pour les circulations de chantier.



D'UN CANAL À L'AUTRE

Depuis 1831, le canal latéral à l'Oise (CLO) relie sur 34 km, l'Oise canalisée à Janville, au Canal de Saint-Quentin à Chauny.

Le canal latéral à l'Oise sera maintenu en service pendant toute la durée des travaux du Canal Seine-Nord Europe et contribuera à l'approvisionnement et aux évacuations des chantiers par voie fluviale. Lors de la mise en service du CSNE, il restera également praticable pour assurer provisoirement une phase de rodage du nouvel aménagement. Le bief amont de l'ouvrage historique sera adapté en largeur et en profondeur pour servir de lit au CSNE entre Ribécourt-Dreslincourt et Passel. Son bief aval, entre l'écluse de Janville et celle de Bellerive, sera ensuite réaménagé. Il pourra être maintenu en eau ou comblé, totalement ou partiellement. Une concertation pilotée par Voies Navigables de France (VNF) doit déterminer, en lien avec les attentes des territoires, le devenir des canaux existants à horizon 2030.





© Francis Comon

LE CA EURO AUBE

Chaînon manquant
vient concrétiser
à grand gabarit.
le Canal Seine-Nord
à Aubencheul-au-

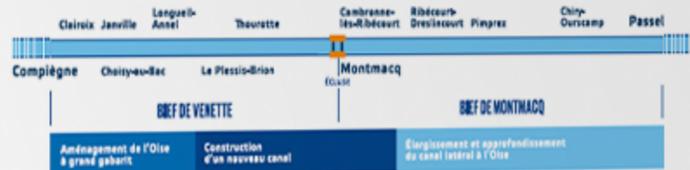


107 KM DE CANAL
de Compiègne à
Aubencheul-au-Bac

4

LE COMPIÉGNOIS, UN SECTEUR, DEUX BIEFS

Sur son secteur 1, le Canal Seine-Nord Europe (CSNE) se compose de deux biefs – ou portions de canal – en amont et en aval de l'écluse de Montmacq. Trois méthodes de réalisation sont utilisées sur le tracé qui emprunte la rivière Oise avant Le Plessis-Brion, retrouve le canal latéral à l'Oise (CLO) après Cambronne-lès-Ribécourt et s'insère entre les deux voies d'eau au sein d'une partie centrale à créer.



LE BIEF AVANT, ENTRE COMPIÈGNE ET MONTMACQ

Ce tronçon du secteur 1 du CSNE est une extension de l'actuel bief de Venette. Long de 8,5 km, il s'étend entre la confluence des rivières Oise et Aisne sur la commune de Compiègne et l'écluse de Montmacq. Jusqu'à Le Plessis-Brion, son aménagement consiste à canaliser et élargir l'Oise pour l'ouvrir à la navigation à grand gabarit. Entre Le Plessis-Brion et Montmacq, un canal, distinct de l'Oise, est créé. Il s'inscrit entre le canal latéral à l'Oise et la rivière Oise dont le cours est détourné (rescindé) vers l'est sur presque 5 km.



6

LE BIEF AMONT, ENTRE MONTMACQ ET PASSEL

Le second bief du secteur 1 du Canal représente 10,1 km entre l'écluse de Montmacq et le bassin de virement situé à Passel. Jusqu'à Ribécourt-Dreslincourt, il s'agit d'une portion de canal créée en remblai, c'est-à-dire entre deux talus étanches pour augmenter la résistance du bief aux crues. Après Ribécourt, le Canal suit l'actuel canal latéral à l'Oise, élargi et approfondi pour correspondre aux caractéristiques d'un canal à grand gabarit. Le bief de Montmacq s'étendra à terme jusqu'à l'écluse de Noyon sur le secteur 2.

LES AMÉNAGEMENTS AVANT TRAVAUX

Les travaux d'infrastructure du Canal sont précédés d'indispensables aménagements préparatoires. Deux giratoires ont été réalisés en 2021, dont celui sur Ribécourt qui amorce le boudage de la voie industrielle entre les deux rives du Canal, pour dévier le trafic de camions. La construction des quais de Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez sur le CLO permettra le transbordement des déblais et matériels en phase de chantier. Enfin, le rescindement de l'Oise doit libérer l'emplacement de l'écluse de Montmacq, avec le rétablissement de la RD 66 pour les circulations de chantier.



D'UN CANAL À L'AUTRE

Depuis 1831, le canal latéral à l'Oise (CLO) relie sur 34 km, l'Oise canalisée à Janville, au Canal de Saint-Quentin à Chauny.

Le canal latéral à l'Oise sera maintenu en service pendant toute la durée des travaux du Canal Seine-Nord Europe et contribuera à l'approvisionnement et aux évacuations des chantiers par voie fluviale. Lors de la mise en service du CSNE, il restera également praticable pour assurer provisoirement une phase de rodage du nouvel aménagement. Le bief amont de l'ouvrage historique sera adapté en largeur et en profondeur pour servir de lit au CSNE entre Ribécourt-Dreslincourt et Passel. Son bief aval, entre l'écluse de Janville et celle de Bellerive, sera ensuite réaménagé. Il pourra être maintenu en eau ou comblé, totalement ou partiellement. Une concertation pilotée par Voies Navigables de France (VNF) doit déterminer, en lien avec les attentes des territoires, le devenir des canaux existants à horizon 2030.

